



société  
**HIPPIQUE**  
FRANÇAISE

# CONCOURS COMPLET



## RÈGLEMENT

épreuves jeunes poneys

# 2026

Avec rectificatifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026



**Société Hippique Française**

MAISON MÈRE DE L'ÉLEVAGE  
DES CHEVAUX & PONEYS DE SPORT & DE LOISIRS

✉ [contact@shf.eu](mailto:contact@shf.eu)

☎ 01 53 59 31 31

📍 11 rue Tronchet • 75008 PARIS

[WWW.SHF.EU](http://WWW.SHF.EU)



## ÉPREUVES D'APTITUDE AU CONCOURS COMPLET JEUNES PONEYS

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>CONDITIONS D'ORGANISATION</b>              | <b>3</b>  |
| 1.1      | TERRAINS ET EQUIPEMENTS                       | 3         |
| 1.1.1    | <i>Dressage</i>                               | 3         |
| 1.1.2    | <i>Saut d'obstacles</i>                       | 3         |
| 1.1.3    | <i>Cross</i>                                  | 3         |
| 1.2      | OFFICIELS DE COMPETITION                      | 3         |
| 1.2.1    | <i>Jury</i>                                   | 3         |
| 1.2.2    | <i>Chef de piste</i>                          | 3         |
| <b>2</b> | <b>EPREUVES</b>                               | <b>4</b>  |
| <b>3</b> | <b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>            | <b>4</b>  |
| 3.1      | PARTICIPATION DES JEUNES PONEYS               | 4         |
| 3.2      | PARTICIPATION DES CAVALIERS                   | 4         |
| 3.2.1    | <i>Conditions d'accès et participation</i>    | 4         |
| 3.2.2    | <i>Tenue et protection</i>                    | 4         |
| 3.2.3    | <i>Eperons, cravaches et aide du cavalier</i> | 5         |
| 3.3      | EMBOUCHURES ET HARNACHEMENTS                  | 5         |
| 3.3.1    | <i>Embouchures</i>                            | 5         |
| 3.3.2    | <i>Alliances</i>                              | 7         |
| 3.3.3    | <i>Muserolles</i>                             | 8         |
| 3.4      | ENRENELEMENTS                                 | 9         |
| 3.4.1    | <i>Dressage</i>                               | 9         |
| 3.4.2    | <i>CSO et Cross</i>                           | 9         |
| 3.5      | SELLE   | 10        |
| 3.6      | PROTECTIONS                                   | 10        |
| 3.6.1    | <i>Dressage</i>                               | 10        |
| 3.6.2    | <i>CSO</i>                                    | 10        |
| 3.6.3    | <i>Cross</i>                                  | 10        |
| <b>4</b> | <b>EPREUVES REGIONALES</b>                    | <b>10</b> |
| 4.1      | DEROULEMENT                                   | 10        |
| 4.1.1    | <i>Dressage</i>                               | 10        |
| 4.1.2    | <i>CSO</i>                                    | 11        |
| 4.1.3    | <i>Cross</i>                                  | 11        |
| 4.2      | JUGEMENT ET PENALITE                          | 11        |
| 4.3      | DOTATIONS DES EPREUVES                        | 12        |
| <b>5</b> | <b>FINALES</b>                                | <b>12</b> |
| 5.1      | CONDITIONS DE QUALIFICATION                   | 12        |
| 5.2      | DEROULEMENT                                   | 12        |
| 5.2.1    | <i>Finales Nationales 4 ans et 5 ans</i>      | 12        |
| 5.2.2    | <i>Finale Nationale 6 ans</i>                 | 14        |
| 5.2.3    | <i>Quotas tours avant finale</i>              | 15        |
| <b>6</b> | <b>NORMES TECHNIQUES</b>                      | <b>15</b> |
| 6.1      | TEST DE SAUT D'OBSTACLES                      | 15        |
| 6.2      | TEST DE CROSS                                 | 17        |

# Règlement Concours Complet Jeunes Poneys

Dans les cas non prévus ou non repris dans le présent règlement, il convient de se référer au règlement général des épreuves d'élevage de la S.H.F.- CCE. Cycle Libre et Cycle Classique, puis au règlement de la F.F.E.- CCE Poneys.

## 1 CONDITIONS D'ORGANISATION

Les conditions d'organisation et de gestion sont spécifiées au règlement général de la SHF et dans le cahier des charges organisateur de la discipline.

### 1.1 [Terrains et équipements](#)

#### 1.1.1 Dressage

Le terrain de dressage doit avoir les dimensions réglementaires 60 m x 20 m et être parfaitement délimité et muni des lettres.

Le public doit être séparé du terrain de dressage par une lice (corde ou barrière), située à 10 mètres minimum de chaque côté du rectangle.

#### 1.1.2 Saut d'obstacles

Dans un souci de formation, les Chefs de piste doivent s'attacher à la progressivité des parcours au cours de la saison. Les obstacles pour jeunes poneys doivent inciter au respect. Les obstacles sont garnis et massifs.

Dans toutes les épreuves, les barres doivent avoir un front de 3 mètres et les barres supérieures un diamètre minimum de 9 cm.

Pour connaître les normes techniques du saut d'obstacles, se référer à l'article 6.1 du présent règlement.

#### 1.1.3 Cross

Les épreuves de cross destinées aux jeunes poneys ont pour but de les former et de les mettre en confiance.

En épreuves régionales, le tracé du parcours de cross doit être coulant et harmonieux en évitant les changements de direction trop sévères.

Le sol doit être souple et homogène.

La ligne de départ doit être matérialisée par un couloir d'environ 4 m de large et 4 m de long dont l'accès par l'arrière est barré à environ 2 m afin d'empêcher tout départ lancé.

Les obstacles sont massifs et éducatifs, toujours appelés. Les distances des combinaisons sont justes.

Les obstacles de plan vertical doivent obligatoirement être appelés d'au moins 30 % de leur hauteur.

Pour connaître les normes techniques du cross, se référer à l'article 6.2 du présent règlement.

### 1.2 [Officiels de compétition](#)

#### 1.2.1 Jury

Le Président du jury est au minimum de niveau Candidat National. Il est désigné par la société organisatrice déléguée. La présence d'un assesseur au Président de jury est facultative.

Les incidents graves feront l'objet d'un rapport indépendant, les montes dangereuses seront à saisir sur FFE Compet lors de la saisie des résultats.

#### 1.2.2 Chef de piste

Le chef de piste est au minimum de niveau Candidat National. Il est désigné par la société organisatrice déléguée.

## 2 EPREUVES

Le circuit de Cycle Jeunes Poneys de Concours Complet se compose :

- d'épreuves qualificatives régionales ;
- de Finales Nationales.

Les épreuves sont divisées en 3 catégories d'âge :

- Cycle Jeunes Poneys 4 ans ;
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans ;
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans.

Les épreuves sont conçues pour les poneys de taille D, mais elles sont également ouvertes aux poneys de taille inférieure.

## 3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 3.1 [Participation des Jeunes Poneys](#)

Pour participer aux épreuves Cycle Jeunes Poneys, l'équidé doit être de taille poney (B, C ou D).

Un poney ne peut participer qu'aux épreuves ouvertes à sa catégorie d'âge ou peut accéder à des épreuves ouvertes à des poneys d'âge inférieur.

Par exemple, un poney de 6 ans peut concourir sur les épreuves 5 ans ou 4 ans.

Les poneys ne touchent alors pas les gains et ces participations ne sont pas qualificatives pour la finale.

Les parcours ne comptent pas dans le quota minimal de qualification à la finale mais comptent dans le quota de tours maximum.

Epreuves autorisées :

- Nombre d'épreuves autorisées par concours par poney

Maximum 1 épreuve de Concours Complet par concours.

- Nombre de participations autorisées par cavalier

Un concurrent titulaire d'une licence Pro peut monter au maximum 6 tests de cross dans une journée.

Un concurrent titulaire d'une licence Amateur peut monter au maximum 2 chevaux/poneys par épreuve et au maximum 4 tests de cross dans une journée. A l'occasion des Finales Nationales, un cavalier peut présenter jusqu'à 4 poneys par épreuve Poneys dans la limite des 4 tests de cross autorisés dans la journée.

Un concurrent titulaire d'une licence Club peut monter au maximum 2 chevaux/poneys et au maximum 2 tests de cross dans une journée.

### 3.2 [Participation des cavaliers](#)

#### 3.2.1 Conditions d'accès et participation

Se référer à l'article du Règlement Général de la SHF.

#### 3.2.2 Tenue et protection

Une tenue propre et correcte est exigée sur le terrain et la détente sur l'ensemble des tests du concours.

En épreuves jeunes poneys, le règlement Fédéral Poneys CCE s'applique.

### 3.2.3 Eperons, cravaches et aide du cavalier

Pour le test de dressage, se référer à l'article 3.3.4 du Règlement Poneys Dressage SHF à l'exception de la cravache (maximum 1 mètre), interdite en reprise et autorisée sur la détente toute l'année.

Pour les tests du CSO et de cross, une seule cravache est autorisée. Elle ne doit pas dépasser une longueur de 75 cm. Les éperons d'une longueur maximum de 2 cm sont autorisés sur les trois tests. La mesure des éperons se fait à partir de la tige de la botte ou de la bottine du cavalier. Les éperons à molettes sont interdits. Un seul éperon est autorisé par botte.

Pour le test de dressage des poneys de 4 ans, l'aide de la voix du cavalier est autorisée. La dictée de la reprise n'est pas autorisée.

## 3.3 Embouchures et harnachements

Pour tout élément non spécifié dans ce règlement, se référer au règlement Fédéral Poneys CCE.

Si l'emploi d'embouchures, d'enrênements ou harnachements particuliers est autorisé par les articles qui suivent, il est rappelé que leur utilisation est contrôlée et leur mauvaise utilisation sanctionnée par des personnes dûment habilitées.

Pour les poneys qui se déclassent dans des catégories d'âge inférieures, les embouchures et harnachements à utiliser sont ceux autorisés par le niveau de l'épreuve.

### 3.3.1 Embouchures

Sur l'ensemble des épreuves SHF de Concours Complet et ce sur les trois tests :

- Le mors est obligatoire ;
- Les mors peuvent être en métal, caoutchouc, résine, synthétique ou recouverts de cuir ou de latex (combinaison de ces éléments possible) ;
- Le diamètre minimum du canon au niveau de la commissure des lèvres est de 1,2 cm ;
- Seuls les canons arrondis, lisses, sans arrête sont autorisés (la couture des mors en cuir est tolérée si elle n'est pas en contact avec la commissure des lèvres et qu'elle n'est pas abrasive pour la langue) ;
- Seuls les canons arrondis et lisses sont autorisés ;
- Les embouchures autorisées doivent avoir une branche inférieure ou égale à 15 cm ;
- Attacher la langue est interdit ;
- Le protège-barres est interdit (schémas ci-dessous).

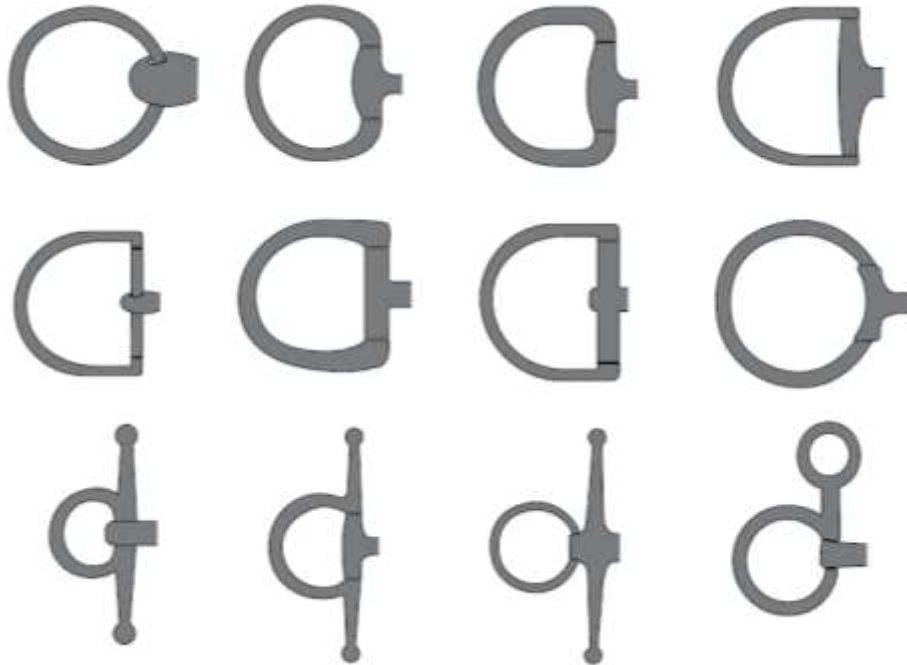


### 3.3.1.1 Dressage

Sur les tests du dressage, seul le filet simple sans rondelle et sans anti-passe-langue est autorisé (détail listé ci-dessous) :

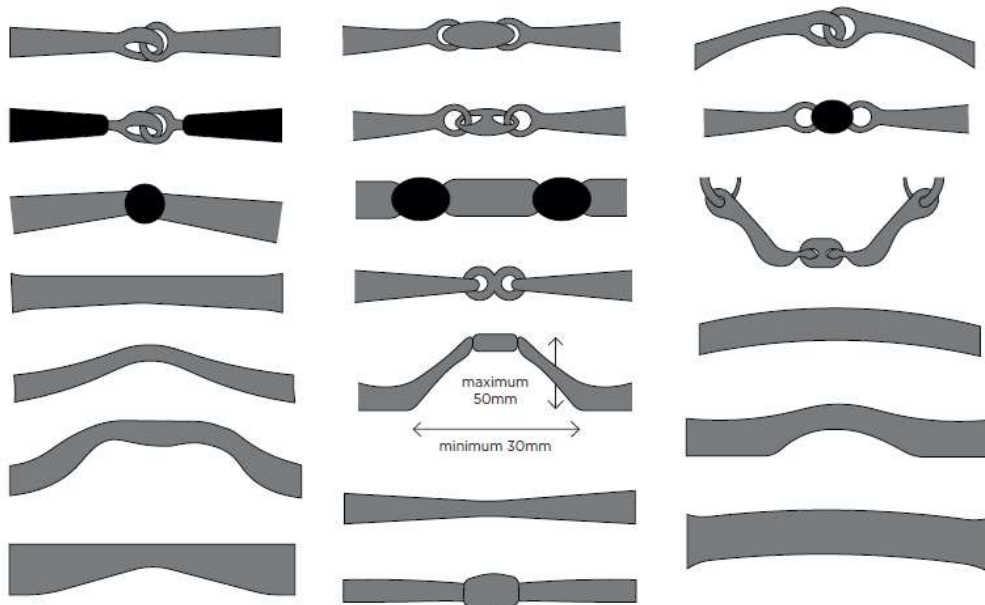
- Liste des anneaux autorisés pour le filet simple :

**Les canons déportés sont autorisés s'ils restent combinés avec les embouchures autorisées**



- Liste des canons autorisés pour le filet simple :

Les doubles brisures, passages de langue, canons droits sont autorisés sur toutes ces embouchures.



### 3.3.1.2 CSO 4 ans

Pour le CSO des 4 ans, seules les embouchures simples sont autorisées, mais, **en plus des mors autorisés en dressage, certains autres peuvent être utilisés :**

1. Mors à jouet ;
2. Mors à gros anneaux ;
3. Mors à rouleaux ;
4. Mors à ailettes.

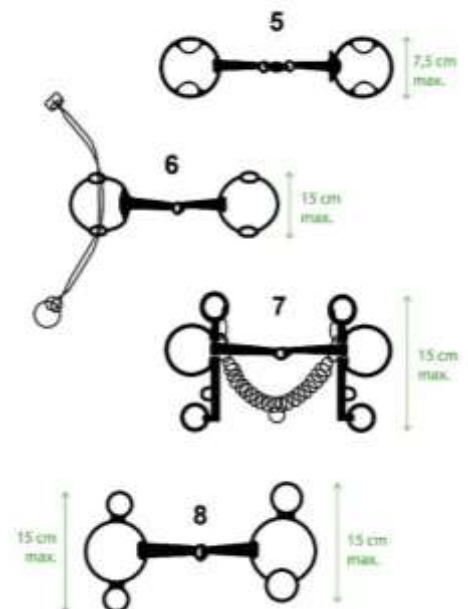
Les rondelles sont autorisées. Elles doivent être plates et lisses sur les deux faces, mobiles et dissociées du canon, des montants du filet et de la muserolle.

L'anti-passe-langue est autorisé.

### 3.3.1.3 CSO 5 et 6 ans et Cross 4, 5 et 6 ans

En plus des mors autorisés en dressage et pour le CSO des 4 ans, les embouchures ci-dessous peuvent être utilisées :

5. Mors à effet trio - avec ou sans ailette (Anneaux de 7,5 cm maximum) ;
6. Releveur : Autorisé uniquement avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances (Anneaux de 15 cm maximum) ;
7. Pelham : Autorisé uniquement avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances (Branches de 15 cm maximum) ;
8. Pessoa sans gourmette : Autorisé uniquement avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances (Hauteur totale des 3 anneaux de 15 cm maximum).

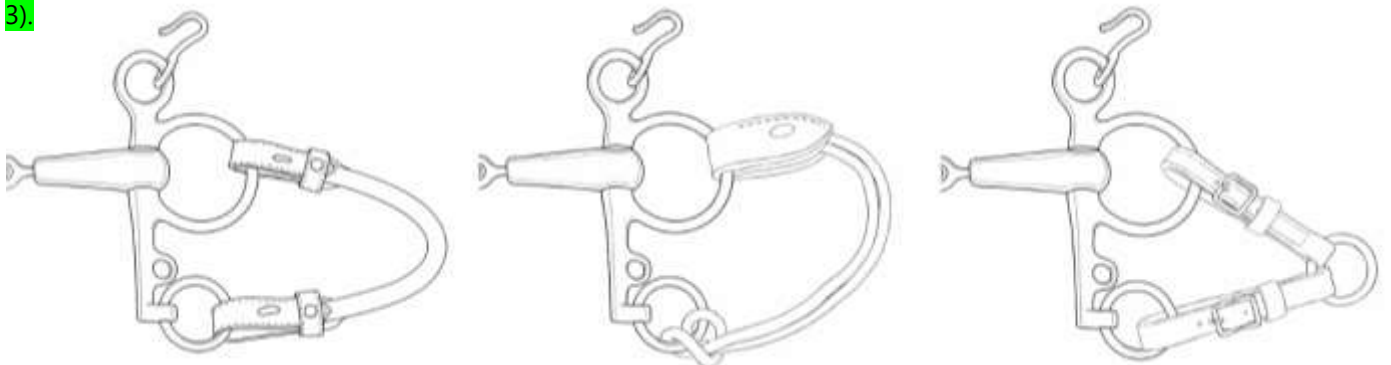


Les rondelles sont autorisées sur le CSO et le Cross. Elles doivent être plates et lisses sur les deux faces, mobiles et dissociées du canon, des montants du filet et de la muserolle.

L'anti-passe-langue est autorisé.

### 3.3.2 Alliances

**Seules les alliances sans anneaux sont autorisées (schémas 1 et 2). Les alliances avec anneaux sont interdites (schéma 3).**



### 3.3.3 Muserolles

**Le filet (ou la bride) doit être équipé d'une muserolle sur l'ensemble des trois tests.** La partie de la muserolle qui est au contact du chanfrein, doit avoir un profil plat. La muserolle en corde, torsadée ou non est interdite, quel qu'en soit la matière.

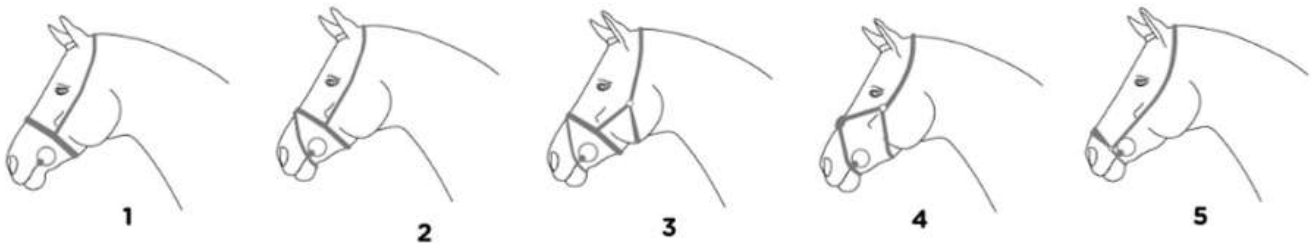
Pour des raisons de sécurité, la sous-gorge est obligatoire sur le cross quelle que soit la muserolle utilisée.

#### 3.3.3.1 Muserolles autorisées

**Sur les épreuves de Cycle Jeunes Poneys de 4 ans, le port de la muserolle française sur le test de dressage apporte un bonus de 2 points sur le total de points de la reprise (cf. protocole).**

Les muserolles autorisées sont les suivantes :

1. Muserolle française
2. Muserolle combinée
3. Muserolle Stotzem
4. Muserolle croisée sur le chanfrein
5. Muserolle allemande



#### 3.3.3.2 Contrôle de l'ajustement

##### ➤ Emplacement de la muserolle

Les muserolles (n°1, 2 et 3) doivent être positionnées entre 1 et 3 cm en dessous de l'apophyse zygomatique.

La partie haute de la muserolle croisée (n°4) doit être placée entre 1 et 3 cm au-dessus de l'arête de l'apophyse zygomatique. Cette distance est nécessaire pour ne pas l'irriter.

##### ➤ Serrage de la muserolle

Un serrage excessif est considéré comme un mauvais traitement et peut être éliminatoire.

|   |   |
|---|---|
| <p>La museronne est ajustée sans être serrée, c'est-à-dire permettant le passage de deux doigts sur le côté entre la museronne et le poney.</p> |  |
| <p>L'outil de contrôle agréé FEI peut être utilisé pour contrôler le serrage au niveau du chanfrein.</p>  |   |

### 3.4 Enrênements

#### 3.4.1 Dressage

Aucun enrênement n'est autorisé ni sur la détente ni sur la piste de compétition.

#### 3.4.2 CSO et Cross

La bricole, le collier de chasse et la croupière sont autorisés.

**La martingale à anneaux est autorisée :**

- Avec collier et arrêteurs
  - Arrêteurs de rênes (n°1 sur l'illustration), un seul arrêteur par rêne positionné entre l'embouchure et l'anneau de la martingale ;
  - Arrêteur au niveau du collier (n°2 sur l'illustration) obligatoire s'il n'y a pas d'anneau fixe.
- Montée sur collier de chasse avec arrêteurs de rênes (n°1 sur l'illustration), un seul arrêteur par rêne positionné entre l'embouchure et l'anneau de la martingale.



Aucun autre enrênement n'est autorisé en épreuve ou sur la détente.

## 3.5 Selle

La selle de dressage est interdite sur la reprise de dressage des poneys de 4 ans et sur la piste d'entraînement.

## 3.6 Protections

### 3.6.1 Dressage

Aucune protection n'est autorisée sur la piste de compétition.

### 3.6.2 CSO

Le poids total des protections sur un membre (antérieur ou postérieur) du poney ne devra pas excéder 500g (pesée sortie de piste) sur les terrains de détente comme sur la piste de compétition.

- Membres antérieurs

Les cloches et les guêtres aux antérieurs sont autorisées.

- Membres postérieurs

Le port de protections sur les membres postérieurs est interdit sur la piste comme sur les terrains de détente. Les membres postérieurs doivent être nus.

Une dérogation est accordée pour les concours se déroulant sur les terrains en herbe (terrains d'entraînement et de compétition), seuls les protège-boulets sont autorisés sur les membres postérieurs.

Dans ce cas, les protège-boulets devront respecter les caractéristiques suivantes :

- leur face interne n'excède pas 12 cm et la face externe mesure au minimum 3,5 cm ;
- leur intérieur doit être lisse ;
- ils sont constitués d'une seule coque de protection ;
- la partie rigide de la protection est placée sur la face interne du boulet ;
- la seule fixation autorisée est de type velcro non élastique. Aucun crochet, boucle, clip, lanière de fermeture ou autre méthode de fixation n'est autorisé ;
- la bande de fixation type velcro du protège-boulet ne doit pas être en contact avec le membre ;
- aucun élément additionnel ne peut être ajouté.



### 3.6.3 Cross

Sur le test de cross, les cloches aux postérieurs sont autorisées.

## 4 EPREUVES REGIONALES

### 4.1 Déroulement

#### 4.1.1 Dressage

Les textes des reprises de dressage sont disponibles sur le site [www.shf.eu](http://www.shf.eu).

Certaines reprises de dressage pourront ou devront être exécutées au trot enlevé :

- Cycle Jeunes Poneys 4 ans : trot enlevé obligatoire toute l'année ;
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans : trot enlevé autorisé toute l'année.

En dressage, les notes attribuées aux mouvements doivent être saisies à l'encre ou en saisie informatique. Lorsqu'un Juge modifie une note avant la fin de la reprise, il doit parapher la correction. Les notes ne peuvent être modifiées après signature du protocole par le Juge. Les notes entières doivent être retranscrites sous la forme N.O (exemple pour la note 6/10, il faut écrire 6,0).

Les reprises Cycle Jeunes Poneys 4, 5 et 6 ans peuvent être notées au ½ point pour les notes techniques et notes d'ensemble. Les demi-points servent à nuancer, si besoin, l'appréciation du juge entre deux notes pleines.

**Un créneau de familiarisation au pas rênes longues autour du rectangle le matin ou la veille des tests de dressage est proposé par l'organisateur (pas d'obligation pour les terrains en herbe ou contraintes météorologiques). Il peut, s'il le souhaite, permettre l'accès dans le rectangle. L'information sur l'organisation de la familiarisation est à indiquer sur FFE Compet au minimum 48 heures avant le début du concours dans l'onglet « infos utiles ».**

#### 4.1.2 CSO

Les normes techniques des 4, 5 et 6 ans sont identiques pendant toute la saison. Les cotes peuvent être réhaussées sur la Finale Nationale.

Retrouvez le détail des normes techniques dans le tableau de l'article 6.1 du présent règlement.

#### 4.1.3 Cross

Les normes techniques des 4, 5 et 6 ans sont identiques pendant toute la saison. Les cotes peuvent être réhaussées sur la Finale Nationale.

**Pour les épreuves régionales, l'organisateur doit proposer un créneau d'acclimatation au gué au pas rênes longues, accessible à tous, chaque jour de cross (avec commissaire) et indiquer les horaires sur FFE Compet au minimum 48 heures avant le début du concours dans l'onglet « infos utiles ».**

Retrouvez le détail des normes techniques dans le tableau de l'article 6.2 du présent règlement.

## 4.2 Jugement et pénalité

Les points de pénalité de chaque poney sont attribués comme suit :

- Dressage : Calcul du pourcentage du concurrent en divisant le total des notes positives de chaque juge, moins les erreurs de parcours, par le maximum possible de notes et en multipliant par 100. Ce résultat est arrondi à deux décimales. La valeur obtenue est considérée comme note individuelle pour chaque juge. Le pourcentage moyen d'un concurrent est obtenu en additionnant le pourcentage de chaque juge et en le divisant par le nombre de juges, en arrondissant le résultat à deux décimales. Pour convertir ce pourcentage moyen en points de pénalité, ce total est soustrait de 100 en arrondissant à une décimale. Le total final est le résultat en points de pénalité de la reprise.
- A ce total sont ensuite ajoutées les pénalités :
  - du parcours d'obstacles pour fautes et celles encourues pour temps dépassé ;
  - du cross pour fautes aux obstacles et celles encourues pour temps dépassé.

L'objectif est d'obtenir le moins de points de pénalité à l'issue des trois tests.

*Exemple :*

Total maximum des points par juge : 200

Juge 1 : 124 points

Juge 2 : 135 points

$(124/200)*100=62\%$

$(135/200)*100=67,5\%$

Pourcentage Moyen :  $(62 + 67,5)/2 = 64,75\%$

$100 - 64,75 =$

35.3 points de pénalité

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| CSO : une barre =           | 4 points    |
| Cross : une désobéissance = | 20 points   |
| Total pénalités             | 59,3 points |

### 4.3 Dotations des épreuves

Les dotations des poneys sont définies en fonction du nombre de points totalisé à l'issue de l'épreuve. Les dotations sont versées au fur et à mesure de la saison. Le montant des dotations est précisé dans une note financière publiée sur le site de la S.H.F. [www.shf.eu](http://www.shf.eu).

## 5 FINALES

### 5.1 Conditions de qualification

Pour être admis aux Finales Nationales le jeune poney doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- Avoir terminé au minimum une épreuve en Cycle Jeunes Poneys de sa catégorie d'âge
- Avoir respecté les quotas maximum ci-dessous :

|       | <b>Maximum</b> épreuves CCE officielles (dont épreuves Poneys FFE) | <b>Maximum</b> épreuves officielles toutes disciplines confondues (dont épreuves Poneys FFE) |
|-------|--|--|
| 4 ans | 6  | 18   |
| 5 ans | 10   | 24   |
| 6 ans | 12   | 28   |

- Avoir obtenu sur les épreuves qualificatives\* CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la S.H.F. [www.shf.eu](http://www.shf.eu) (montant affiché sur le TOP 100).

Épreuves qualificatives\* :

- Finale Cycle Jeunes Poneys 4 ans : Cycle Jeunes Poneys 4 ans, Cycle Libre 1, Formation 1
- Finale Cycle Jeunes Poneys 5 ans : Cycle Jeunes Poneys 5 ans, Cycle Libre 1, Cycle Libre 2, Formation 1, Formation 2
- Finale Cycle Jeunes Poneys 6 ans : Cycle Jeunes Poneys 6 ans, Cycle Libre 2, Cycle Libre 3, Formation 2, Formation 3

### 5.2 Déroulement

#### 5.2.1 Finales Nationales 4 ans et 5 ans

Les Finales Nationales se composent :

- d'un test de dressage ;
- d'un parcours de cross ;
- d'un test de saut d'obstacles ;
- d'un jugement du modèle ;
- d'un jugement du style sur le cross.

Deux inspections des jeunes poneys sont effectuées avant et après l'épreuve de cross. Elles peuvent avoir un caractère éliminatoire en cas de boiterie ou de manque de condition physique.

Les poneys de 4 ans feront leur test de saut d'obstacles avant le parcours de cross et passeront dans l'ordre des têtes sur les 3 tests (avec aménagement possible si plusieurs chevaux/poneys).

Les poneys de 5 ans feront le parcours de cross avec un passage dans l'ordre des numéros de tête avant le test de saut d'obstacles qui se déroulera dans l'ordre inverse du classement provisoire du Championnat (avec aménagement possible si plusieurs chevaux/poneys).

#### 5.2.1.1 Dressage

Les reprises de dressage sont celles des épreuves qualificatives régionales.

#### 5.2.1.2 Cross

Les normes techniques du cross sont détaillées dans l'article 6.2 de ce règlement.

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues.

#### 5.2.1.3 Saut d'obstacles

Les normes techniques du CSO sont détaillées dans l'article 6.1 de ce règlement.

#### 5.2.1.4 Jugement du modèle

Une note de modèle sur 20 est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes poneys permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.

#### 5.2.1.5 Jugement du style sur le cross

Une note de manière sur 20 est donnée lors d'une partie du parcours de cross, afin d'apprécier l'équilibre, la cadence et le train, l'aptitude et la franchise du jeune poney sur les obstacles d'extérieur.

#### 5.2.1.6 Classement

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- de l'ensemble des pénalités encourues à l'issue des tests de dressage, cross et saut d'obstacles, jugés sur les mêmes bases que les épreuves qualificatives régionales;
- des compléments à 20 des notes obtenues lors de chacun des tests de modèle et de style sur le cross.

*Exemple :*

Total maximum des points par juge : 200

Juge 1 : 104 points

Juge 2 : 115 points

$(104/200)*100=52\%$

$(115/200)*100=57,5\%$

Pourcentage Moyen :  $(52 + 57,5)/2 = 54,75\%$

$100 - 54,75 =$

45.3 points de pénalité

CSO : une barre =

4 points

Cross : une désobéissance =

20 points

Total pénalités

69.3 points

Modèle et conservation 15/20

=

5 points

Style sur le cross 16/20

=

4 points

Total général pénalités championnat =

78.3 points

### 5.2.1.7 Championnats

- **Championnat des 4 ans**
  - 3 mentions « ELITE » ;
  - 3 mentions « EXCELLENT » ;
  - 3 mentions « TRES BON ».

Au-delà de 40 points, le poney n'obtient pas de mention.

En cas d'égalité de points, le classement à l'issue du total des tests de dressage, cross et saut d'obstacles départage les ex-aequo.

- **Championnat des 5 ans**
  - 3 mentions « ELITE »
  - 3 mentions « EXCELLENT »
  - 3 mentions « TRES BON »

Au-delà de 50 points, le poney n'obtient pas de mention.

En cas d'égalité de points, le classement à l'issue du total des tests de dressage, cross et saut d'obstacles départage les ex-aequo.

### 5.2.2 Finale Nationale 6 ans

La Finale Nationale se compose :

- d'un test de dressage;
- d'un parcours de cross;
- d'un test de saut d'obstacles;
- d'un jugement du modèle.

Deux inspections des jeunes poneys sont effectuées avant et après l'épreuve de cross. Elles peuvent avoir un caractère éliminatoire en cas de boiterie ou de manque de condition physique.

Les poneys de 6 ans feront le parcours de cross avec un passage dans l'ordre des numéros de têtère avant le test de saut d'obstacles qui se déroulera dans l'ordre inverse du classement provisoire du Championnat (avec aménagement possible si plusieurs chevaux/poneys).

#### 5.2.2.1 Test de dressage

Les reprises de dressage sont celles des épreuves qualificatives régionales.

#### 5.2.2.2 Test de cross

Les normes techniques du cross sont détaillées dans l'article 6.2 de ce règlement.

Après le parcours de cross, une phase supplémentaire de 1000 m au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune poney. Le verdict de cette inspection est souverain : l'élimination du jeune poney l'exclut du Championnat.

#### 5.2.2.3 Test de saut d'obstacles

Les normes techniques du CSO sont détaillées dans l'article 6.1 de ce règlement.

#### 5.2.2.4 Jugement du modèle et de la conservation

Une note de modèle sur 20 est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes poneys permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.

### 5.2.2.5 Classement

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- de l'ensemble des pénalités encourues à l'issue des tests de dressage, cross et saut d'obstacles, jugés sur les mêmes bases que les épreuves qualificatives régionales;
- de la différence sur 20 de la note obtenue lors du test de modèle.

### 5.2.2.6 Championnat

- **Championnat des 6 ans**
  - 3 mentions « ELITE »
  - 3 mentions « EXCELLENT »
  - 3 mentions « TRES BON »

Au-delà de 50 points, le poney n'obtient pas de mention.

En cas d'égalité de points, le classement à l'issue du total des tests de dressage, cross et saut d'obstacles départage les ex-aequo.

### 5.2.3 Quotas tours avant finale

Se référer au tableau des quotas sur [shf.eu](http://shf.eu).

## 6 NORMES TECHNIQUES **Test de saut d'obstacles**

|                                       | <b>4 ans</b>             | <b>5 ans</b>                 | <b>6 ans</b>                 |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Equivalence FFE                       | Poney 1-Poney E2         | Poney Elite-<br>Poney E1     | As Poney 2-<br>Poney E Elite |
| Distance en mètres                    | 350                      | 350                          | 400                          |
| Vitesse m/mn                          | 300                      | 300                          | 300                          |
| Nombre d'obstacles                    | 8 à 10                   | 8 à 10                       | 10 à 12                      |
| Combinaison                           | Non                      | 1 combinaison<br>à 2 foulées | 1 ou 2                       |
| Hauteur maximale en cm                | 80-85                    | 90-95                        | 100                          |
| Oxers largeur maximale en cm          | 90                       | 100                          | 110                          |
| Rivière ou fossé barré                | Non                      | Non                          | Non                          |
| Pénalité par seconde de temps dépassé | 0,4 pt                   | 0,4 pt                       | 0,4 pt                       |
| Temps limite à ne pas dépasser        | Double du<br>tps accordé | Double du<br>tps accordé     | Double du<br>tps accordé     |
| <b>Pénalités aux obstacles</b>        |                          |                              |                              |
| 1 <sup>ère</sup> désobéissance        | 4 pts                    | 4 pts                        | 4 pts                        |
| 2 <sup>ème</sup> désobéissance        | 4 pts                    | 4 pts                        | 4 pts                        |
| 3 <sup>ème</sup> désobéissance        | Elimination              | Elimination                  | Elimination                  |
| Obstacle renversé                     | 4 pts                    | 4 pts                        | 4 pts                        |
| Plus de 16 points aux obstacles       | Elimination              | Elimination                  | Elimination                  |
| Chute du poney ou du cavalier         | Elimination              | Elimination                  | Elimination                  |

Tous les obstacles doivent être appelés. Les soubassements sont conseillés. Les distances devront être adaptées.

Le tracé doit être simple et coulant.

## 6.2 Test de cross

Tableau récapitulatif des normes techniques de l'épreuve de cross :

|  | <b>4 ans</b>  | <b>5 ans</b>                          | <b>6 ans</b>                 |
|--|---|---------------------------------------|------------------------------|
| Equivalence FFE  | Poney 1-Poney E2  | Poney Elite-Poney E1                  | As Poney 2-Poney E Elite     |
|  | Qualificative / Finale  |                                       |                              |
| Distance en mètres   | 600 à 1 000   | 1 000 à 1 400                         | 1 400 à 1 800                |
| Vitesse m/mn   | 380   | 400                                   | 450                          |
| Nombre d'obstacles   | 8 à 12  | 10 à 12                               | 12 à 16                      |
| Nombre d'efforts maxi  | 14  | 16                                    | 22                           |
| Nombre de combinaisons   | 2   | 2                                     | Libre                        |
| Nombre d'éléments composant une combinaison  | 2   | 3                                     | Libre                        |
| Hauteur maximum en cm (partie fixe)  | 70  | 80                                    | 90                           |
| Largeur maximum en cm (obstacle de volée au point le plus haut)                                      | 80  | 90                                    | 100                          |
| Largeur maximum en cm (obstacle de volée au point le plus bas)                                       | 120   | 120                                   | 150                          |
| Largeur maximum en cm du fossé   | 100   | 120                                   | 150                          |
| Contrebas en cm  | 90  | 110                                   | 120                          |
| Hauteur maximum en cm de la haie   | 80  | 100                                   | 120                          |
| Directionnels et fronts étroits  | Proscrits   | 2,00 m minimum entre fanions encadrés | 1,80 m minimum entre fanions |
| Passage dans l'eau   | Profondeur du passage d'eau maximum de 35 cm et recommandée à 15 cm |                                       |                              |
|  | Entrée et sortie en pente douce                                     | Entrée en pente douce                 | Libre                        |
| Pénalité pour temps dépassé par seconde commencée  | 0,4   | 0,4                                   | 0,4                          |
| Pénalité pour temps inférieur de plus de 15 secondes, par seconde dépassée en deçà du temps autorisé | 1 pt  | 1 pt                                  | 1 pt                         |
| Temps limite   | Double du tps accordé   | Double du tps accordé                 | Double du tps accordé        |
| <b>Pénalités aux obstacles</b>   |   |                                       |                              |
| 1 <sup>ère</sup> désobéissance sur un obstacle   | 20 pts  | 20 pts                                | 20 pts                       |
| 2 <sup>ème</sup> désobéissance sur un même obstacle  | 40 pts  | 40 pts                                | 40 pts                       |
| 3 <sup>ème</sup> désobéissance sur l'ensemble du parcours  | Elimination   | Elimination                           | Elimination                  |
| Chute du poney ou du cavalier  | Elimination   | Elimination                           | Elimination                  |

En cas de nécessité, le Président du jury, en concertation avec le chef de piste, peut baisser la vitesse du cross de 10 à 50 m/mn.

L'attention des sociétés organisatrices déléguées, chef de pistes, et présidents de jury est attirée sur la notion de progressivité. Les épreuves se déroulant en début de saison devront proposer des parcours très en deçà des maxima des normes techniques.

Les incidents graves feront l'objet d'un rapport indépendant. Les montes dangereuses devront être saisies sur FFE Compet lors de la saisie des résultats.

- **Spécificités 4 ans**

Les obstacles des épreuves de cross pour poneys de 4 ans doivent présenter un front, partie à sauter et oreilles incluses, d'au moins 4 mètres.

Les obstacles « directionnels ou étroits » sont proscrits.

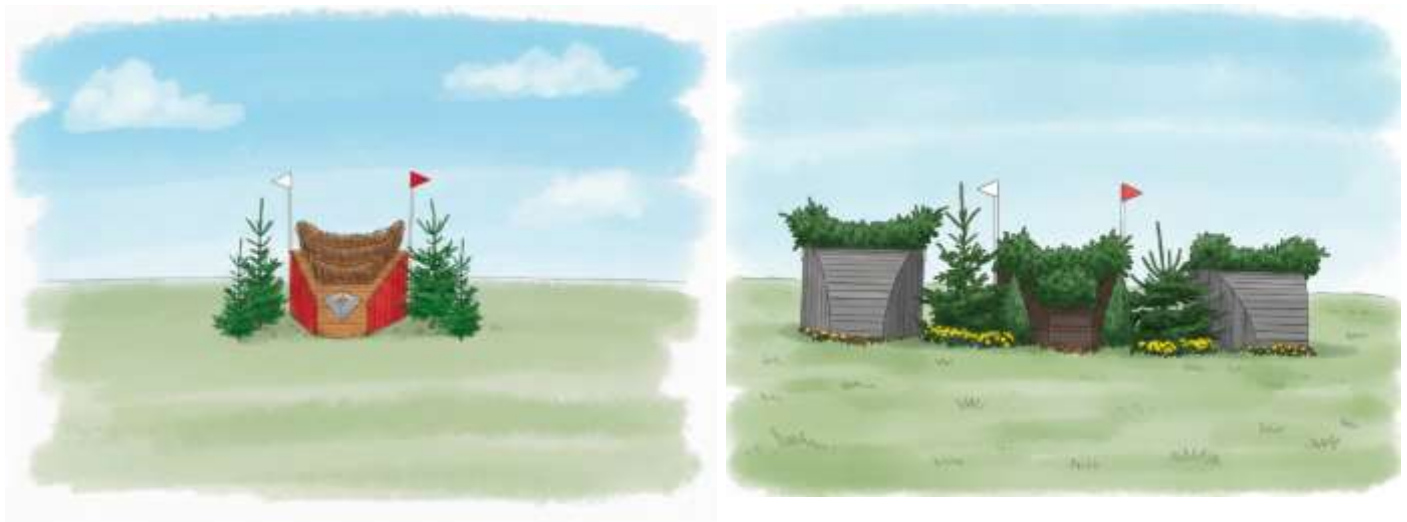
Pour les 4 ans, il est impératif que le passage dans l'eau soit un Passage obligatoire dans l'eau avec l'entrée et la sortie en pente douce.

La finale des 4 ans peut se courir sur des cotes rehaussées.

- **Spécificités 5 ans et 6 ans**

Les obstacles étroits des poneys de 5 ans (entre 2m et 3m) et des poneys de 6 ans (entre 1m80 et 2m50) doivent être oreillés des deux côtés sur le premier plan et sur le deuxième plan s'il existe.

(Exemples ci-dessous).



Les finales des 5 et 6 ans se courent sur des cotes rehaussées.